



NOTICE D'INFORMATIONS RELATIVE AUX EPREUVES DE SELECTION POUR L'ENTREE EN FORMATION CONDUISANT AU DIPLOME D'ETAT D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE 2019 DISPENSES DE FORMATION

CALENDRIER

Ouverture des inscriptions	LUNDI 05 MARS 2018	
	Articles 18, 19 et 20	Article 20 bis (baccalauréats ASSP et SAPAT)
Clôture des inscriptions	VENDREDI 1 ^{ER} JUIN 2018	VENDREDI 1 ^{ER} JUIN 2018
Entretien de motivation	COURANT JUIN 2018	COURANT JUIN 2018
Rentrée	AUTOMNE 2018 ou JANVIER 2019	AUTOMNE 2018 ou JANVIER 2019

MODALITES DE SELECTION RELATIVES AUX DISPENSES DE FORMATION POUR L'OBTENTION DU DIPLOME D'ETAT D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

A. MODALITES DE SELECTION DES CANDIDATS TITULAIRES (OU EN COURS D'OBTENTION) D'UN BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ASSP (ACCOMPAGNEMENT, SOINS, SERVICES A LA PERSONNE) OU SAPAT (SERVICES AUX PERSONNES ET AUX TERRITOIRES)

1. Informations préalables à l'inscription

Le candidat choisit une modalité de sélection :

- > Soit la modalité d'admission spécifique aux candidats titulaires du baccalauréat professionnel SAPAT ou ASSP. Dans ce cas, les candidats admis bénéficient des dispenses de formation :
 - o les titulaires d'un bac pro ASSP sont dispensés des modules 4, 6, 7 et 8
 - o les titulaires d'un bac pro SAPAT sont dispensés des modules 4, 7 et 8.
- > Soit les épreuves de sélection prévues dans l'arrêté du 16 janvier 2006 modifié pour les candidats de droit commun.

Dans ce cas, **les candidats devront réaliser le cursus intégral de la formation**. Ils ne pourront pas bénéficier des dispenses prévues dans l'article 20 bis de l'arrêté du 16 janvier 2006 modifié. Dans ce cas, se référer au dossier d'inscription des candidats de droit commun : <http://irfss-grand-est.croix-rouge.fr>





2. Candidats ayant opté pour une dispense de formation

a) **Composition du dossier**

- > Fiche d'inscription dûment renseignée et signée
- > Une carte postale de votre choix affranchie au tarif en vigueur. Elle servira d'accusé de réception de votre dossier. A l'endroit du destinataire, notez vos coordonnées postales clairement. (Si vous déposez votre dossier en main propre, inutile de joindre cette carte).
- > Photocopie lisible d'une pièce d'identité - avec photo récente-
- > Curriculum vitae
- > Lettre de motivation
- > Copie de l'ensemble des bulletins de seconde, première et terminale
- > Copie des fiches d'appréciation des PFMP + éventuellement les attestations de travail.
- > Copie du diplôme du baccalauréat ou certificat de scolarité pour les candidats en classe de terminale
- > Attestation d'engagement relative aux dispenses de formation pour l'obtention du diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture. (à télécharger)
- > 4 enveloppes timbrées (format A5 16x23 cm) pour un poids de 20 g au nom et à l'adresse du candidat
- > Attestation médicale de vaccination attachée à la fiche d'inscription et dûment remplie par un médecin
- > Un chèque de 80€ libellé à l'ordre de Croix-Rouge française Institut de formation de Lunéville (aucun frais d'inscription n'est remboursable)
- > NE PAS RETOURNER LE DOSSIER EN RECOMMANDE

b) **Modalités de sélection**

Première phase : **Sélection sur dossier** : consiste en l'étude du dossier des candidats. L'examen des différentes pièces constitutives du dossier permet de retenir les candidats qui seront convoqués à l'entretien.

Les candidats dont le dossier n'a pas été retenu en sont informés par courrier.

Les candidats dont le dossier a été retenu recevront par courrier, une convocation précisant le jour et l'heure de l'entretien de motivation.

Deuxième phase : **Entretien de motivation avec le jury** : il va permettre au candidat dans un premier temps de présenter son parcours, puis dans un deuxième temps, d'engager un échange avec le jury sur la base de son dossier (stages, expérience professionnelle...) afin d'évaluer l'intérêt du candidat pour la profession et sa motivation.

A l'issue des entretiens, le jury final établit la liste de classement en fonction du nombre de places ouvertes.

B. MODALITES DE SELECTION DES CANDIDATS TITULAIRES

- > Du diplôme d'état d'**aide-soignant** - article 18 - dispense des modules 2, 4, 5, 6, 7, 8
- > Du diplôme d'état d'**auxiliaire de vie sociale** ou de la mention complémentaire d'**aide à domicile** - article 19 - dispense des modules 4, 5 et 7
- > Du diplôme d'état d'**aide médico-psychologique** - article 20 - dispense des modules 4, 5, 7 et 8

1. Inscription

Le candidat choisit une modalité de sélection :

- > Soit la modalité d'admission spécifique et dans ce cas, le candidat admis bénéficie des dispenses prévues aux articles 18, 19 et 20 de l'arrêté du 16 janvier 2006 modifié ;
- > Soit les épreuves de sélection prévues dans l'arrêté du 16 janvier 2006 modifié pour les candidats de droit commun. Dans ce cas, les candidats devront réaliser le cursus intégral de la formation. Ils ne pourront pas bénéficier des dispenses. Dans ce cas, se référer au dossier d'inscription des candidats de droit commun : <http://irfss-grand-est.croix-rouge.fr>



DOSSIER POUR LES CANDIDATS BÉNÉFICIAIRES
DE DISPENSE DE FORMATION

2. Candidats ayant opté pour une dispense de formation

a. Composition du dossier

- > Fiche d'inscription dûment renseignée et signée (à télécharger – ci-joint à ce document)
- > Une carte postale de votre choix affranchie au tarif en vigueur. Elle servira d'accusé de réception de votre dossier. A l'endroit du destinataire, notez vos coordonnées postales clairement. (Si vous déposez votre dossier en main propre, inutile de joindre cette carte)
- > Photocopie lisible d'une pièce d'identité - avec photo - en état de validité
- > Curriculum vitae faisant apparaître une activité professionnelle dans le diplôme d'origine
- > Lettre de motivation
- > Attestation(s) de travail et appréciation(s) de l'employeur et/ou du supérieur hiérarchique
- > Copie du diplôme permettant de se présenter à la dispense de formation (diplôme > 2ans)
- > Attestation d'engagement relative aux dispenses de formation pour l'obtention du diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture (à télécharger - ci-joint à ce document)
- > 4 enveloppes timbrées (format A5 16x23 cm) pour un poids de 20 g au nom et à l'adresse du candidat
- > Attestation de vaccination attachée à la fiche d'inscription et dûment remplie par un médecin (à télécharger - ci-joint à ce document)
- > Un chèque de 50€ libellé à l'ordre de la Croix-Rouge française Institut de formation de Lunéville (aucun frais d'inscription n'est remboursable)
- > NE PAS RETOURNER LE DOSSIER EN RECOMMANDÉ

b. Modalités de sélection

Première phase : Sélection sur dossier : consiste en l'étude du dossier des candidats. L'examen des différentes pièces constitutives du dossier permet de retenir les candidats qui seront convoqués à l'entretien.

Les candidats dont le dossier n'a pas été retenu en sont informés par courrier.

Les candidats dont le dossier a été retenu recevront par courrier, une convocation précisant le jour et l'heure de l'entretien de motivation.

Deuxième phase : Entretien de motivation avec le jury : il va permettre au candidat dans un premier temps de présenter son parcours, puis dans un deuxième temps, d'engager un échange avec le jury sur la base de son dossier afin d'évaluer l'intérêt du candidat pour la profession et sa motivation.

A l'issue des entretiens, le jury final établit la liste de classement en fonction du nombre de places ouvertes.

LISTES DE CLASSEMENT

A l'issue des épreuves de sélection, le jury final établit des listes de classement différenciant les candidats admis, chacune comprenant une liste principale et une liste complémentaire.

- > Candidats titulaires d'un baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT bénéficiant des dispenses de formation : 15 places (automne 2018) ;
- > Candidats titulaires d'un titre ou diplôme mentionné au point II-B :
5 places pour une rentrée en janvier 2019
15 places sur l'automne 2018



DOSSIER POUR LES CANDIDATS BENEFICIANT DE DISPENSE DE FORMATION

FRAIS DE FORMATION ET PRISE EN CHARGE

- > 150.00 € de frais de dossier à la charge de l'élève
- > Coût de formation :
 - o 3300€ pour l'article 18
 - o 3900€ pour les articles 19-20
 - o 4200€ pour l'article 20 Bis.

Certaines catégories de personnes peuvent bénéficier d'une prise en charge du coût de la formation d'auxiliaire de puériculture par différents organismes (Région Grand Est, employeur...)

Conditions de financement par la Région Grand EST suivre le lien :
<http://www.alsacechampagneardennelorraine.eu/actions/formations-sanitaires-sociales/>

DUREE ET CARACTERISTIQUES DE LA FORMATION

La formation s'organise en alternance avec des périodes à l'institut et d'autres en stages.

L'enseignement en institut de formation et en stages cliniques est organisé sur la base de 35h/semaine.

La présence aux cours, aux travaux pratiques, aux travaux dirigés et en stage est obligatoire.

Les parcours sont différenciés en fonction des modules à valider.



CLOTURE DES INSCRIPTIONS : LE 1^{ER} JUIN 2018

(LE CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI)

NE PAS REMPLIR – RESERVE A L'IFAP

<input type="checkbox"/> EPREUVE D'ADMISSIBILITE <i>ECRIT</i>	Règlement : <input type="checkbox"/> chèque <input type="checkbox"/> espèces
<input type="checkbox"/> EPREUVE TEST	

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Mme Mlle M

NOM NOM de naissance

PRENOMS

Date de naissance |__|_|__|_|__|_|__| Lieu de naissance Nationalité

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

Téléphone fixe |__|_|__|_|__|_|__|_|__|

Portable de l'élève |__|_|__|_|__|_|__|_|__|

Email

Situation de famille Célibataire Vie maritale Marié(e) Divorcé(e)

N° sécurité sociale.....Caisse d'affiliation

TITRE OU DIPLOME PERMETTANT UNE DISPENSE DE L'EPREUVE ECRITE DE CULTURE GENERALE

Art. 18

Diplôme d'État d'Aide-Soignant(DEAS) Date d'obtention : |__|_|__|_|__|_|__|

Art. 19

Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS) Date d'obtention : |__|_|__|_|__|_|__|

Mention Complémentaire Aide à Domicile (MCAD) Date d'obtention : |__|_|__|_|__|_|__|

Art. 20

Diplôme d'État d'Aide Médico-Psychologique (DEAMP) Date d'obtention : |__|_|__|_|__|_|__|

Art. 20 bis

BAC PRO « Accompagnement, Soins, Services à la Personne » (ASSP) Date d'obtention : |__|_|__|_|__|_|__|

BAC PRO « Service Aux Personnes et Aux Territoires » (SAPAT) Date d'obtention : |__|_|__|_|__|_|__|



SITUATION ACTUELLE

<input type="checkbox"/> Scolaire	Classe :	
<input type="checkbox"/> Salarié	Employeur- adresse	Financement de la formation par votre employeur : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> en attente
	Si oui, dans quel cadre : <input type="checkbox"/> CIF <input type="checkbox"/> CFP/ études promotionnelles <input type="checkbox"/> Autre	
	Recherchez-vous d'autres financements ? <input type="checkbox"/> oui Lesquels.....	
	Autofinancement <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
<input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi	Inscrit à Pôle Emploi Lorraine (PE) <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
	Inscrit à Pôle Emploi dans une autre région : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
	Si oui :	
	→ votre n° identifiant PE	
	→ date de votre dernière inscription à PE	
<input type="checkbox"/> Autre(s)		



**DOSSIER POUR LES CANDIDATS BENEFICIANT
DE DISPENSE DE FORMATION**

RECOMMANDATIONS

Radio pulmonaire recommandée (pas obligatoire)

Antécédents de	Oui / Date	Non
Varicelle		
Coqueluche		
Rougeole		
Rubéole		

	Dates	Dénomination
Vaccination ROR	.../.../...	
	.../.../...	

ATTENTION : le certificat d'aptitude de l'élève à l'entrée en formation dépend de ces indications.

Au vu des conditions de vaccination, l'étudiant est autorisé à débiter son parcours de stage

OUI NON

Je soussigné(e), Docteur

Certifie que Mme – Mr

a répondu à ses obligations vaccinales selon le texte en vigueur et a reçu les vaccinations obligatoires précédentes.

SIGNATURE DU MEDECIN :

CACHET :



ATTESTATION D'ENGAGEMENT RELATIVE AUX DISPENSES DE FORMATION POUR L'OBTENTION DU DIPLOME D'ETAT D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER D'INSCRIPTION

Suite à la parution de l'instruction N° DGOS/RH1/2014/215 relative aux dispenses de formation pour l'obtention pour le diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture ; le candidat titulaire d'un titre ou diplôme lui permettant d'être dispensé de certains modules pour la formation d'auxiliaire de puériculture doit opter, au moment de son inscription aux épreuves de sélection, soit pour le cursus intégral, soit pour le cursus partiel.

Cette attestation concerne les candidats titulaires :

- > Du baccalauréat Accompagnement Soins, Services à la Personne (dispense des modules 4, 6, 7 et 8)
- > Du baccalauréat Services Aux Personnes et Aux Territoires (dispense des modules 4, 7 et 8)
- > Du diplôme d'état d'aide-soignant (dispense des modules 2, 4, 5, 6, 7 et 8)
- > Du diplôme d'état d'auxiliaire de vie sociale ou de la mention complémentaire d'aide à domicile (dispense des modules 4, 5 et 7)
- > Du diplôme d'état d'aide médico psychologique ((dispense des modules 4,5, 7 et 8)

Je soussigné(e) atteste avoir pris connaissance des modalités d'inscription à la sélection pour l'entrée en formation d'auxiliaire de puériculture à L'IFAP de la Croix-Rouge française de Lunéville.

¹ Je choisis le cursus intégral et la sélection de droit commun. Je m'engage à réaliser le cursus intégral de formation et à valider toutes les épreuves d'évaluation pour obtenir le diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture. Je renonce à tous les acquis académiques ou professionnels antérieurs.

¹ Je choisis les dispenses de formation et la sélection spécifique. Je bénéficie des dispenses de formation².

Fait à, le/...../.....

Signature du candidat :

Signature du représentant légal
pour le candidat mineur :

1 Cocher la case correspondant à votre choix. Attention : une seule case cochée.

2 Article 18, 19, 20 et 20 bis arrêté du 16 janvier 2006 modifié



Engagement :

Je certifie exacts tous les renseignements figurant sur cette fiche d'inscription.
Je reconnais être informé(e) que toute fausse déclaration entraînera automatiquement l'annulation d'une éventuelle admission.

**J'AUTORISE L’AFFICHAGE DE MON IDENTITE SUR LES LISTES DE RESULTATS DE
CONCOURS PUBLIEES SUR LE SITE INTERNET DE L’INSTITUT.**

oui non

Je reconnais que les frais de sélection ne sont en aucun cas remboursables.

Date et signature du candidat, précédées de la mention « lu et approuvé »

A Le |__| |__| |__| |__| |

Signature du candidat :

Signature du représentant légal
pour le candidat mineur :